



REPUBLIKAN'I MADAGASKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 002/HCC/PRMP.23

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 28/09/2023 publié dans INONA NO VAOVAO en date du 30/09/2023, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. La HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " Location de véhicules réparties en deux [02] lots : lot n° 01 : Location de véhicules dans le cadre de l'élection Présidentielle 2023 [à commandes] [à délai réduit]; lot n° 02 : Location de véhicules pour le transport des personnels [à commandes] [à délai réduit]" .

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 30, 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAFAMANTANANTSOA Tolojanahary
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Rabobalahy, Ambohidahy

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2 : vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à la Haute Cour Constitutionnelle, rue, Rabobalahy Ambohidahy, nouveau bâtiment 1er étage, bureau de la PRMP au plus tard le 14/11/2023 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : un millions cinq cent mille Ariary (Ar1 500 000.00)
- Lot 2 : quatre cent mille Ariary (Ar400 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

à Antananarivo, le Le 30/10/2023



La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS